

## Résumé du rapport final – évaluation du projet « 1<sup>re</sup> année d'apprentissage sans fumée »

En août 2007, la Ligue pulmonaire argovienne lançait le projet pilote « 1<sup>re</sup> année d'apprentissage sans fumée », en étroite collaboration avec les entreprises formatrices. Il s'agissait de motiver les apprentis de première année du canton d'Argovie à ne pas commencer à fumer. Depuis le lancement du projet, le nombre des participants n'a cessé d'augmenter pour atteindre, en 2010/2011, 600 apprentis répartis dans 137 entreprises.

Face au succès croissant de ce projet, il faut se demander s'il n'y a pas lieu de l'étendre aux années d'apprentissage suivantes. Par ailleurs, son financement dépend de plus en plus d'évaluations externes. Par conséquent, le médecin cantonal d'Argovie a, pour la première fois, fait évaluer le projet par des experts externes.

L'objectif de cette évaluation consistait à livrer une analyse détaillée du projet « 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage sans fumée ». A cet effet, on a interrogé aussi bien les apprentis que les entreprises formatrices associées sur leurs motivations et leurs incitations. L'analyse de ces résultats permettra d'optimiser le projet et d'examiner son éventuelle extension à toute la durée de l'apprentissage.

L'évaluation parvient aux conclusions suivantes :

- Le projet peut être considéré comme une réussite, du point de vue tant quantitatif que qualitatif. Aussi bien les apprentis que les entreprises formatrices en sont satisfaits.
- Le projet s'adresse en premier lieu aux non-fumeurs, pour qui la participation ne demande pas d'effort particulier. Il n'est pas possible de savoir directement dans quelle mesure le projet aide les non-fumeurs à ne pas commencer à fumer ; l'effet préventif n'est donc pas quantifiable. Les déclarations des personnes qui ont participé à l'étude qualitative permettent toutefois de supposer que le projet constitue effectivement une mesure préventive.
- Peu de participants étant fumeurs, il est difficile d'estimer dans quelle mesure le projet encourage les apprentis à arrêter de fumer. Le rôle incitatif du projet se manifeste néanmoins dans les chiffres : 6 % des apprentis qui ont répondu à la première enquête et 9 % de ceux qui ont répondu à l'enquête de suivi ont indiqué avoir cessé de fumer grâce au projet. Une moitié de la cohorte (au terme de la première enquête) et un tiers (au terme de la seconde) a continué à ne pas fumer par la suite. Ces chiffres constituent un réel succès.
- L'extension du projet aux autres années d'apprentissage serait souhaitable. D'une part, cette mesure permettrait d'empêcher les apprentis non-fumeurs à commencer à fumer ; d'autre part, un bon tiers des apprentis qui n'ont bénéficié d'aucun suivi du projet ont recommencé à fumer ; ceux-là et la moitié de ceux qui ont continué à fumer malgré le projet indiquent que la poursuite du projet les aurait probablement aidés.
- On pourrait optimiser le projet en associant des écoles professionnelles et/ou les apprentis qui n'y participent pas encore. L'enquête quantitative menée auprès des apprentis montre que les camarades qui fument représentent un risque d'incitation pour les non-fumeurs. L'enquête qualitative montre, quant à elle, qu'une certaine confusion et un certain doute prévalent parmi les apprentis si seulement une partie d'entre eux ont la possibilité de participer au projet. Il est donc judicieux de motiver des entreprises supplémentaires à participer au projet « 1<sup>re</sup> année d'apprentissage sans fumée ». A titre de variante, le projet pourrait mieux marquer sa présence dans les écoles professionnelles en invitant les apprentis intéressés à contacter eux-mêmes leur entreprise.
- Les résultats de l'enquête qualitative et quantitative montrent qu'une augmentation de la fréquence des contrôles par la Ligue pulmonaire argovienne est souhaitable. Ces contrôles, considérés comme nécessaires et appropriés, contribuent à augmenter la crédibilité du projet.